

## Demande d'intervention - Liste des sujets

Date de soumission : **Le mardi 4 août 2026**

### Informations générales

**Prénom :** Alexander

**Nom :** Ripley

**Numéro de dossier :** R-4353-2026

**Courriel :** alex@rngcoalition.com

### Sujets

#### Sujet no. 1

**Sujet :** Modifications apportées au mandat du GSR du Québec

**Nature de l'intérêt relatif à ce sujet :** La RNG Coalition est une association professionnelle qui représente les producteurs, les distributeurs et les utilisateurs de biométhane en Amérique du Nord.

**Conclusions sommaires recherchées ou recommandations proposées :** L'obligation relative au GSR constitue un moteur essentiel du marché de la production de biométhane au Québec et ailleurs. Il est impératif de préserver ce signal de demande fondamental et de veiller à ce que le volume global de GSR distribué puisse continuer à croître. La Coalition RNG présentera des arguments environnementaux et économiques, fondés sur notre expérience acquise dans d'autres juridictions, en faveur du maintien de cette obligation.

**Manière dont vous entendez faire valoir votre position et, notamment, si vous désirez faire entendre des témoins et présenter une preuve d'expert :** Nous exposerons notre position par écrit et, en outre, nous citerons des témoins et présenterons des avis d'experts.

#### Sujet no. 2

**Sujet :** Avantages économiques du GSR et mesures visant à atténuer son impact sur l'accessibilité financière

**Nature de l'intérêt relatif à ce sujet :** La RNG Coalition est une association professionnelle qui représente les producteurs, les distributeurs et les utilisateurs de biométhane en Amérique du Nord.

**Conclusions sommaires recherchées ou recommandations proposées :** Nous reconnaissons la nécessité de limiter l'impact sur l'accessibilité financière afin d'assurer la viabilité à long terme de la mandat GSR. En nous appuyant sur des données canadiennes et internationales, nous identifierons des mécanismes — notamment des crédits de conformité fondés sur le marché et des contrats pour différence — susceptibles de couvrir les coûts marginaux liés à la réglementation sur les GES pour les utilisateurs industriels et résidentiels.

**Manière dont vous entendez faire valoir votre position et, notamment, si vous désirez faire entendre des témoins et présenter une preuve d'expert :** Nous exposerons notre position par écrit et, en outre, nous citerons des témoins et présenterons des avis d'experts.